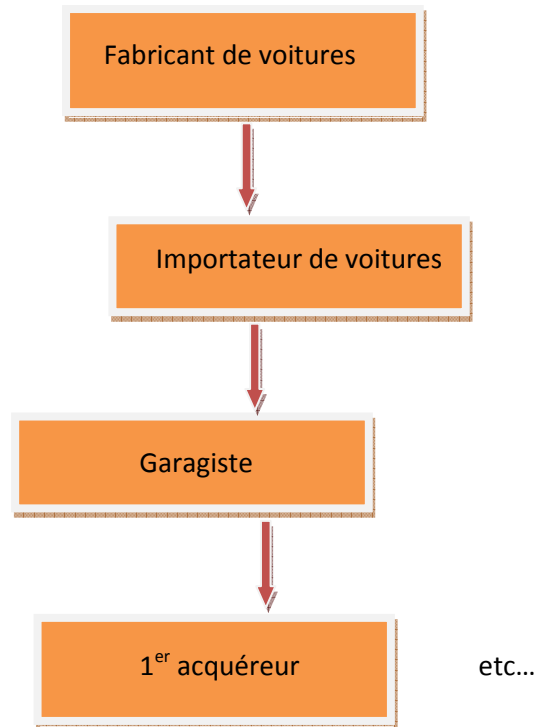


2 situations contractuelles

La chaîne de contrats :



on a ici une chaîne homogène de contrats : que des contrats de vente, avec transmission du même bien, non transformé.

Le groupe de contrat :

